



Section de Savoie



## Du côté de Saint-Etienne de Cuines

Lors du CDEN du 12 février 2016 et du CDEN du 21 juin 2016, le conseil départemental a annoncé des changements importants concernant la suppression de l'internat, le projet de la mutualisation de la restauration scolaire.

Suite à une hausse des effectifs prévus sur les années à venir (une division supplémentaire à la rentrée 2016 notamment), le conseil départemental a retenu le projet le moins coûteux à savoir la fermeture de l'internat pour récupérer la surface nécessaire à la création de plusieurs salles de classe.

S'ajoute à cette décision, le projet de mutualiser la production des repas au collège de Saint-Jean de Maurienne pour la rentrée 2017 ou 2018. Ces derniers seront acheminés dans les collèges de Saint-Etienne de Cuines et Saint-Michel de Maurienne.

**Ces décisions vont avoir des conséquences directes sur les personnels et les élèves. Tout d'abord avec la suppression de moyens chez les agents et les assistants d'éducation. Ensuite, les élèves internes du collège de Saint-Étienne de Cuines ne pourront pas être accueillis à Saint-Jean et Saint-Michel de Maurienne, car leurs internats ne sont pas ouverts tous les jours.**

La communauté de communes du canton de la Chambre a fait des propositions qui n'ont pas été retenues. Ces propositions auraient permis le maintien de l'internat et de la restauration.

**Pour terminer, nous rappelons que la réussite de nos élèves passe par l'Education à laquelle nous sommes tous attachés et non par une logique comptable.**